

Paris, le 11 mars 2019

Mesdames et Messieurs les Représentants.

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 11 et 42 du règlement intérieur de la FFVoile, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints :

- L'ordre du jour / convocation,
- Un coupon réponse de participation à retourner pour le 22 mars au plus tard.

Les documents liés à l'ordre du jour de cette assemblée générale sont consultables et téléchargeables à partir du site Internet de la FFVoile :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2018/Index.asp>

L'assemblée Générale se tiendra le **samedi 30 mars 2019, auditorium de la Macif (coordonnées et plan d'accès ci-joint)**.

Nous vous rappelons que **tous les représentants devront être titulaires d'une licence club FFVoile** de l'année en cours à la date de cette assemblée générale, soit une licence 2019, ainsi qu'une licence club FFVoile de l'année précédente, soit une licence 2018.

Nous vous précisons qu'une pièce d'identité pourra vous être demandée lors de l'émargement pour la remise des bulletins de vote.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas HENARD
Président de la FFVoile





17 RUE HENRI BOCQUILLON 75015 PARIS

COUPON REPONSE

A RENVoyer A LA FFVoILE PAR :
- RETOUR DE **COURRIER** OU
- **Fax (01.40.60.37.37)** OU
- **MAIL** (DOCUMENTS EN LIGNE : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2018/Index.asp>)
➔ A **VIRGINIE TOUZEAU** (virginie.touzeau@ffvoile.fr)

LIGUE (n°)	
GRAND CLUB (dénomination)	
MEMBRE ASSOCIE (classe/FIN/FPP) (précisez)	

M _____
(Nom, Prénom)

En qualité de représentant(e) : _____

ASSOCIATIONS

- Associations locales
(Représentants désignés au sein des ligues)
- Associations locales (Grands Clubs)
- Associations nationales

MEMBRES ASSOCIES

- Associations de classe
- Autres qu'associations de classe
(FIN, FFPP...)

ETABLISSEMENTS

- (Représentants désignés au sein des ligues et issus :
- des collectivités territoriales ou
 - des sociétés commerciales

ASSISTERA

N'ASSISTERA PAS

A L'ASSEMBLEE GENERALE

ASSISTERA

N'ASSISTERA PAS

Au déjeuner de l'assemblée générale du 30 mars 2019

Pour le repas, en sus de la part fédérale, nous vous demandons une participation forfaitaire de **34 euros par personne**.

Accompagné(e) de personne(s)

Noms :

-
-
-
-
-

(Attention, les personnes non représentantes, non membres du Conseil d'Administration, souhaitant assister à l'AG de la FFVoile, doivent en faire la demande au Président de la FFVoile)

(Prix du déjeuner pour les **personnes accompagnatrices non représentantes à l'assemblée générale et non membres du conseil d'administration** : 44 euros)

Total de mon règlement : euros.

Possibilité de payer par virement bancaire : Code BIC : BREFRPPXXX

IBAN : FR76 1010 7001 3000 0103 0149 163

Prière de retourner ce coupon à Virginie TOUZEAU à la FFVoile, POUR LE 22 MARS 2019 accompagné de votre règlement libellé à l'ordre exclusif de la FFVoile ou préciser si virement bancaire.

